



Conseil national  
de l'information statistique

COMITÉ DU LABEL  
DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Montrouge, le 02 février 2021  
N°2021\_2718\_DG75-L002

## AVIS DE CONFORMITÉ

### Enquête « GENESE » sur le vécu et les opinions en matière de sécurité

*Service producteur* : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI). Ministère de l'Intérieur.

**Opportunité** : avis favorable émis le 3 octobre 2019 par la Commission « Services publics et services aux publics »

Réunion du Comité du label du 13 janvier 2021 (commission « Ménages »)

Commission	Ménages
Type d'avis	Avis de conformité
Label d'intérêt général et de qualité statistique	Oui
Caractère obligatoire	Oui
Période de validité	2021
Visa pour parution JO	Oui

#### **Descriptif de l'opération**

Conformément à l'article 11 de la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique dite « Convention d'Istanbul » ratifiée par 34 pays entre 2012 et 2019, la Commission européenne a proposé en 2016 de développer une enquête en population générale dans l'ensemble du système statistique européen afin de disposer de statistiques fiables et comparables sur les violences sexistes et sexuelles. Le 7 mars 2019, Eurostat a lancé un appel à projets pour le déploiement de l'enquête sur les violences liées au genre à l'échelle nationale par les États membres sur la base d'un questionnaire validé au niveau européen.

L'engagement de la France, signataire de la Convention d'Istanbul, à conduire des opérations statistiques « régulières » de mesure des violences faites aux femmes et surtout l'évolution récente du contexte social sur ces questions justifient d'actualiser en 2021 les données de l'enquête « Violence et rapport de genre - Virage » collectées en 2015. La qualité et la pertinence des outils développés par la *Task Force* et la perspective de produire collectivement au sein de l'Union des données comparables et conformes aux standards internationaux ont conduit le SSMSI à répondre positivement à la consultation envoyée par la Direction des statistiques sociales au sein d'Eurostat en février 2019 et à proposer fin septembre sa candidature afin de conduire en France l'enquête sur les violences liées au genre développée par Eurostat.

De plus, dans le cadre de la refonte de l'enquête française Cadre de vie et sécurité, cette enquête constituera une expérimentation méthodologique grandeur réelle.

L'enquête Genese se déroule en deux phases en population générale en France métropolitaine :

- Le questionnaire de l'enquête filtre (phase 1) de victimation / perception d'insécurité / satisfaction lien population et forces de sécurité s'adresse à un échantillon d'individus âgés de 18 ans à 74 ans ou plus résidant en logement ordinaire.
- Le questionnaire de l'enquête filtrée (phase 2) sur les violences sexistes et sexuelles (Eurostat, GBV survey) cible un échantillon d'individus répondants à l'enquête filtre de victimation dans lequel les victimes de violences sexistes ou sexuelles sont sur-représentées.

Le questionnaire de victimation / perception d'insécurité / satisfaction lien population et forces de sécurité (enquête filtre) permettra :

- d'estimer le taux de victimation sur une année sur les atteintes aux biens et aux personnes (notamment celles en lien avec les violences sexistes et sexuelles pour en sur-échantillonner les victimes), y compris les tentatives ;
- d'estimer le taux de plainte par type de victimation ;
- de déterminer le profil des ménages et individus victimes ;
- d'évaluer l'opinion des personnes sur leur sécurité et la confiance accordée aux forces de sécurité.

Le questionnaire européen (enquête filtrée) permettra de déterminer le nombre d'actes de violences liées au genre subis, leur nature et leurs conséquences en s'attachant aux profils des personnes et à la description des événements subis. Il est articulé selon les modules suivants :

- harcèlement sexuel au travail au cours de la carrière ;
- violence physique et sexuelle exercée au cours de la vie à partir de l'âge de 15 ans, et recueil détaillé pour les faits survenus au cours des 5 dernières années pour chaque auteur différent ;
- violences physiques et sexuelles subies avant l'âge de 15 ans ;
- « harcèlement / *stalking* » (les situations décrites dans l'enquête relèvent dans le code pénal français du champ des menaces, du harcèlement, des dégradations volontaires ou des atteintes à la vie privée).

Pour l'enquête filtre, le plan de sondage prévoit le tirage d'un échantillon de 170 000 individus afin de pouvoir établir des estimations à l'échelle du département. Celui-ci sera constitué par la division « Sondages » de l'Insee. La taille de l'échantillon pour l'enquête filtrée sera de 15 000 individus.

La collecte sera réalisée par un prestataire extérieur au deuxième trimestre 2021. Elle sera multimode : Internet, papier et téléphone pour l'enquête filtre et Internet/téléphone pour l'enquête filtrée.

Le temps de passation du questionnaire de l'enquête filtre est d'environ 20 minutes (la durée du questionnaire est très homogène car très peu de questions sont filtrées.). La durée du questionnaire européen (enquête filtrée) est estimée à 30 minutes en moyenne. Le temps de réponse est beaucoup plus variable selon le nombre de victimations déclarées.

Pour mettre au point la méthodologie de l'enquête (mode de collecte, échantillon à interroger), le SSMSI a monté et piloté un groupe de travail constitué des experts des enquêtes multimodes et de la division « Sondages » de l'Insee.

Les premières publications sont prévues pour le premier trimestre 2022. Les données anonymisées seront mises à disposition sur le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD).

\* \* \* \* \*

**Le Comité du label de la statistique publique émet les recommandations ou observations suivantes :**

**Remarques générales**

- Le Comité du label invite le service à élargir la concertation mise en place pour Genese dans la perspective de la refonte de l'enquête CVS 2021, en particulier en direction des chercheurs et des autres acteurs concernés.
- Le Comité prend note des initiatives du service afin de rendre compte, au niveau français, de l'effet de la crise sanitaire sur les résultats de l'enquête, en distinguant différentes sous-périodes d'interrogation. Il attire cependant l'attention du service sur la difficulté qu'il y aura à comparer les résultats entre pays européens du fait des différences de contexte liées à la crise sanitaire et des écarts de méthodologie d'enquête entre les pays participants. Le Comité demande au service de veiller à ce que les messages délivrés par Eurostat documentent ces différences si des comparaisons entre les pays sont effectuées et publiées. À cette fin, il juge nécessaire que le service s'investisse de manière pro-active dans les groupes de travail européens en charge de l'exploitation et de la diffusion des résultats de l'enquête.
- Le Comité note l'objectif de disposer de résultats au niveau départemental pour la phase 1 de l'enquête. Il s'est interrogé sur l'existence d'effets spécifiques au niveau départemental au-delà des effets de structure. Il demande à ce que ces écarts départementaux soient analysés en neutralisant les effets de structure (standardisation) et accompagnés d'intervalles de confiance, pour éviter une sur-interprétation des écarts.
- Le Comité invite le service à préciser l'utilisation qui sera faite des données issues des procédures enregistrées par les forces de sécurité du ministère de l'Intérieur dans le processus de contrôle de la qualité de l'enquête et la diffusion des résultats. Si l'appariement fait partie intégrante de l'enquête, il doit figurer dans le dossier juridique visé par le délégué à la protection des données du ministère ; il doit aussi être porté à la connaissance des enquêtés dans les lettres avis.

**Méthodologie**

- Compte tenu du protocole de collecte envisagé et de la sensibilité des questions, le Comité du label demande à ce que lui soit adressé une note détaillant les méthodes finalement utilisées pour traiter les effets de mode, ainsi que les différentes options envisagées. Les modalités d'utilisation des données administratives seront notamment précisées. Une veille sur les méthodes retenues par les autres pays pourra utilement être effectuée.

**Protocole de collecte**

- Compte tenu de la sensibilité du sujet de l'enquête, le Comité du label incite le service à la très grande prudence quant à la mobilisation des adresses mail et des numéros de téléphone disponibles dans la base de sondage, alors même qu'il n'y a pas de garantie que ces éléments permettent de contacter de manière effective la personne échantillonnée. Le Comité prend acte de la proposition du service, présentée dans la réponse aux questions du prélabel, de restreindre l'envoi de mails en phase 1 aux personnes sélectionnées et pour lesquelles le nom et le prénom sont connues, et qui ont une information de contact spécifique quand elles sont référents de rang 2 au sens fiscal. Dans la perspective de l'enquête CVS 2021 et années suivantes, le Comité invite le service à poursuivre les travaux conduisant à garantir la sécurisation des répondants en lien avec le département de la méthodologie de l'Insee.
- Le Comité demande au service de mettre en place un protocole de phase 2 qui ne conduise pas à interrompre la collecte des individus classés en cible 1 si le seuil maximum de 5 000 enquêtes devait être atteint pour cette catégorie.

**Questionnaire**

- Au vu de l'exemple de la question F1-7 sur les réseaux sociaux, le Comité du label souligne les risques liés à la traduction du questionnaire et leur impact sur l'interprétation des résultats. Le Comité invite le service à vérifier attentivement la traduction de l'ensemble des questions.

- Le Comité demande au service de prendre contact avec Eurostat afin de modifier la formulation de la question sur les limitations d'activité (GALI). La formulation retenue pour les autres enquêtes françaises, y compris celles soumises à règlement européen dont l'enquête Santé EHIS, est « *Êtes-vous limité depuis au moins six mois à cause d'un problème de santé dans les activités que les gens font habituellement ?* ».
- Le Comité attire l'attention du service sur les risques d'une compréhension hétérogène du terme de « *harcèlement sexuel* » et donc sur les limites que cela pose en matière de comparabilité européenne des résultats. Le Comité invite le service à proposer, en lien avec Eurostat, une définition harmonisée de ce terme dans la question F12. Cette définition devrait être portée à la connaissance des enquêtés.
- Le Comité note que la question A20 permet de mesurer si la personne peut personnellement faire face à une dépense imprévue. Il souhaite que la question classique de SRCV relative à l'appréciation subjective de la situation financière du ménage<sup>1</sup> soit ajoutée au questionnaire.
- Dans les questions de type N2, le Comité invite à remplacer le terme « *parent* » par « *membre de la famille* » en donnant des exemples afin d'indiquer quelle acception de la « *famille* » (large ou resserrée) est privilégiée.
- Le Comité invite le service à mieux décrire les conséquences du vécu en matière de sécurité sur la santé mentale.

### Diffusion

- Le Comité du label invite le service à élargir la diffusion des données d'enquête auprès des chercheurs. Il rappelle que l'accès exclusif via le CASD (payant) est susceptible de freiner l'accès aux données d'enquête de certains chercheurs. *A minima*, une information sur la disponibilité des données au CASD pourra être mentionnée sur le centre Quetelet.
- Dans la perspective des travaux préparatoires à l'enquête CVS 2021, le Comité invite le service à mettre à disposition une version provisoire des données de l'enquête, au sein d'un groupe de travail élargi.
- Le Comité demande au service de s'assurer que les données de décile de revenu fiscal ou du niveau de vie de la base de sondage seront accessibles dans les fichiers mis à disposition.

### Cnil

- Les remarques écrites de la Cnil ont été transmises au service.

**Le Comité du label accorde à l'Enquête « GENESE » sur le vécu et les opinions en matière de sécurité l'avis de conformité, et par délégation du Cnis, attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique, avec proposition d'octroi du caractère obligatoire.**

**Cet avis est valide pour l'année 2021.**

La présidente du comité du label de la  
statistique publique

Signé : Nicole ROTH

<sup>1</sup> « *Actuellement, pour le ménage, diriez-vous plutôt que financièrement : Vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes/Vous y arrivez difficilement/C'est juste, il faut faire attention/Ça va/Vous êtes plutôt à l'aise/Vous êtes vraiment à l'aise.* »